

Sarah Weddington
(1945-2021)

Gagnante de l'affaire Roe v. Wade

Sarah Catherine Ragle Weddington est une avocate américaine, professeure de droit et membre de la Chambre des représentants du Texas, principalement connue pour avoir mené devant la Cour suprême l'emblématique affaire Roe v. Wade, qui constituait le fondement du droit à l'avortement aux États-Unis, pour être finalement renversée près de cinquante ans plus tard, le 24 juin 2022.

Femme de convictions, elle est la plus jeune avocate à plaider devant la Cour suprême des États-Unis : elle n'a que 26 ans, il s'agit du premier cas de sa carrière alors qu'elle sort à peine de l'université de droit et elle remporte la bataille judiciaire!

Sarah, qui grandit dans un contexte d'éducation stricte et religieuse, débute ses études de droit à l'Université du Texas en 1964. Elle fait partie d'une promotion regroupant 40 femmes sur un total de 1600 étudiants et obtient son diplôme trois ans plus tard. Lors de sa dernière année à l'université, elle tombe enceinte de son conjoint, avec qui elle sera mariée de 1968 à 1974. Le couple fait le choix de se rendre au Mexique pour avorter, décision déterminante qui influencera la carrière de la future avocate.

Désireuse de mettre fin à sa grossesse, Norma McCorvey, désignée sous le nom de « Jane Roe » afin de protéger son anonymat, est orientée vers Sarah Weddington et sa consœur Linda Coffee afin de contester la loi du Texas interdisant la pratique de l'avortement devant un tribunal de district de Dallas. L'action judiciaire débute en 1970 contre Henry Wade, procureur de Dallas. Jane Roe perd son procès devant la cour de district, mais Sarah interjette l'appel.

La Cour suprême se saisit du dossier en décembre 1971. L'argumentation de Sarah s'appuie sur le manque de précision des lois anti-avortement du Texas, sur leurs contradictions avec les 1er, 4e, 5e, 9e et 14e amendements de la Constitution des États-Unis, ainsi que sur la décision précédente de la Cour dans Griswold v. Connecticut, qui avait légalisé la vente de contraceptifs sur la base du droit à la vie privée. Sarah et sa consœur se posent en porte-parole des femmes américaines, soutenues par de nombreuses associations féministes.

C'est finalement après maints débats que le jury donne raison à la plaignante et qu'une décision est rendue le 22 janvier 1973, avec une majorité de sept voix contre deux. Le combat de Sarah a contribué à modifier la législation anti-avortement du Texas en faveur de l'IVG (interruption volontaire de la grossesse). Son action fait jurisprudence et ouvre la voie à la libéralisation de l'IVG dans de nombreux États américains.

En 1972, tout en plaçant pour Roe v. Wade, elle devient la première femme élue à la Chambre des représentants du Texas. Elle y servira durant trois mandats, travaillant pour les droits des femmes, avant de devenir conseillère juridique au département de l'Agriculture, puis conseillère du président Jimmy Carter sur les droits des femmes de 1978 à 1981. Elle se tourne ensuite vers le milieu universitaire en donnant des conférences à la Texas Woman's University et en se consacrant à l'enseignement à l'Université du Texas jusqu'en 2012.

Durant la Préhistoire, bien avant l'arrivée des institutions religieuses et des notions de bien et de mal, nos ancêtres utilisaient différents moyens pour contrôler les naissances afin d'assurer la survie du groupe. Un trop grand nombre d'enfants aurait mis en péril ces nomades : beaucoup de bouches à nourrir, ralentissement des déplacements et un trop grand nombre de grossesses rapprochées dans des conditions précaires aurait affecté la santé des femmes. Parmi ces moyens on retrouvait, entre autres, les plantes abortives.

Selon la préhistorienne Marylène Patou-Mathis, spécialiste des comportements des Néandertaliens et autrice du livre « L'homme préhistorique est aussi une femme » : « [La] vision duale sous-entendant une discrimination primitive de l'homme sur la femme est une vision tout à fait imaginaire. » En effet, la femme

de la préhistoire était aussi grande que l'homme, participait à la chasse, à la fabrication d'outils, au maintien du feu et autres activités perçues comme masculines. Comme elle le précise, chez nos ancêtres, aucun sexe n'était supérieur et les décisions étaient prises en commun pour la survie du clan : « L'hypothèse la plus probable est que les rôles dans le groupe étaient définis non pas en fonction des genres, mais en fonction des habiletés et des aptitudes naturelles de chacun. »

D'après Jennifer Kerner, thanato-archéologue : « [...] le rôle de la mère dans ces petites communautés était très valorisé, la maternité étant perçue comme un trésor. Les femmes ne sont pas considérées comme des génitrices inférieures à l'homme, elles ont un savoir empirique qui leur permet de garder le contrôle sur le nombre de grossesses et aussi, elles connaissent les plantes qui permettent d'avorter. Pour maintenir la société, puisqu'elles sont les reproductrices, tout le clan prend soin d'elles et des enfants, car ce sont eux qui assureront une descendance. »

Résumé biographique par **Jacinthe Desrosiers** et **Adèle Blais**